

CORCIEUX

Une maison d'assistantes maternelles ouverte dans la commune

La maison d'assistantes maternelles, « Minis Vosg'Patt », a été inaugurée en présence des représentants de la commune et de l'Agglo de Saint-Dié-des-Vosges. Ce nouveau service, proposé aux familles, peut accueillir huit enfants âgés de trois mois à trois ans.

Ce lundi 17 avril, les Forçets et les habitants du Val du Neuné et au-delà peuvent trouver un nouveau service pour les familles.

En effet, une maison d'assistantes maternelles (Mam) vient d'ouvrir ses portes au 15, rue des Jardins (face à la mairie).

Cette création est à l'initiative de Salomé Steinhauer et Claire Dexemple qui dans des locaux de 110 m², entièrement refaits à neuf, pourront accueillir huit enfants de trois mois à trois ans.

Toutes les deux viennent d'obtenir leur agrément. Elles sont formées aux premiers secours et sauveteur secouriste du travail (PSC1 et SST).

C'est en présence du pre-

mier magistrat Christian Caël, accompagné des adjointes Hélène Maheu et Nadia Méline, de Virginie Lalevée, vice-présidente à l'enfance, jeunesse et services publics à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, de parents et de familles que les locaux ont été inaugurés.

Cette structure répond aux normes fixées par la Protection maternelle et infantile (PMI) des Vosges et à la réglementation ERP5 (établissement recevant du public de 5^e catégorie) avec accès aux personnes handicapées.

Un petit potager

La Mam est équipée d'une salle de vie, où se déroulent des jeux d'imitation, de construction, de coloriage, de motricité fine, etc., de tables d'activités et de repas adaptées, d'un coin change et toilettes et d'une salle de motricité et Snoezelen, qui permet notamment la pratique de stimulation multisensorielle visant à éveiller, à canaliser et à entretenir la sensorialité des Minis Vosg'Patt'.



Claire Dexemple et Salomé Steinhauer proposent un nouveau service d'accueil pour les jeunes enfants.

La chambre pour la sieste et la cuisine sont interdites d'accès aux enfants grâce à une barrière.

Un petit coin jardin, recouvert d'herbe artificielle, permettra des jeux à l'extérieur

mais aussi de découvrir le jardinage avec un petit potager surélevé à la taille des petits.

Le plaisir sera de voir pousser, de goûter leurs légumes et de pouvoir offrir des fleurs

de leur production à leur maman.

L'accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 h selon les contrats instaurés avec les parents.